

Document: EB 2021/133/R.29/Rev.1
Agenda: 16(b)(iii)(a)
Date: 1 October 2021
Distribution: Public
Original: French

E



President's report

Proposed Loan and Debt Sustainability Framework Grant

Republic of Chad

Project to Strengthen Innovation in Youth and Women Agropastoral Entrepreneurship in Chad

Project ID: 2000003305

Note to Executive Board representatives

Focal points:

Technical questions:

Nadine Gbossa
Regional Director
West and Central Africa Division
Tel.: +39 06 5459 2388
e-mail: n.gbossa@ifad.org

Norman Messer
Country Director
Tel.: +39 3357516415
e-mail: n.messer@ifad.org

Dispatch of documentation:

Deirdre Mc Grenra
Chief
Institutional Governance and
Member Relations
Tel.: +39 06 5459 2374
e-mail: gb@ifad.org

Executive Board — 133rd Session
Rome, 13-16 September 2021

For: Approval

Contents

Abbreviations and acronyms	ii
Map of the project area	iii
Financing summary	iv
I. Context	1
A. National context and rationale for IFAD involvement	1
B. Lessons learned	2
II. Project description	3
A. Objectives, geographical area of intervention and target groups	3
B. Components, outcomes and activities	3
C. Theory of change	4
D. Alignment, ownership and partnerships	5
E. Cost, benefits and financing	5
III. Risks	7
A. Risks and mitigation measure	7
B. Environmental and social category	8
C. Climate risk classification	8
D. Debt sustainability	8
IV. Implementation	9
A. Organizational framework	9
B. Planning, M&E, learning, knowledge management and communication	9
C. Implementation plans	10
V. Legal instruments and authority	10
VI. Recommendation	11

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework
- III. Integrated project risk matrix

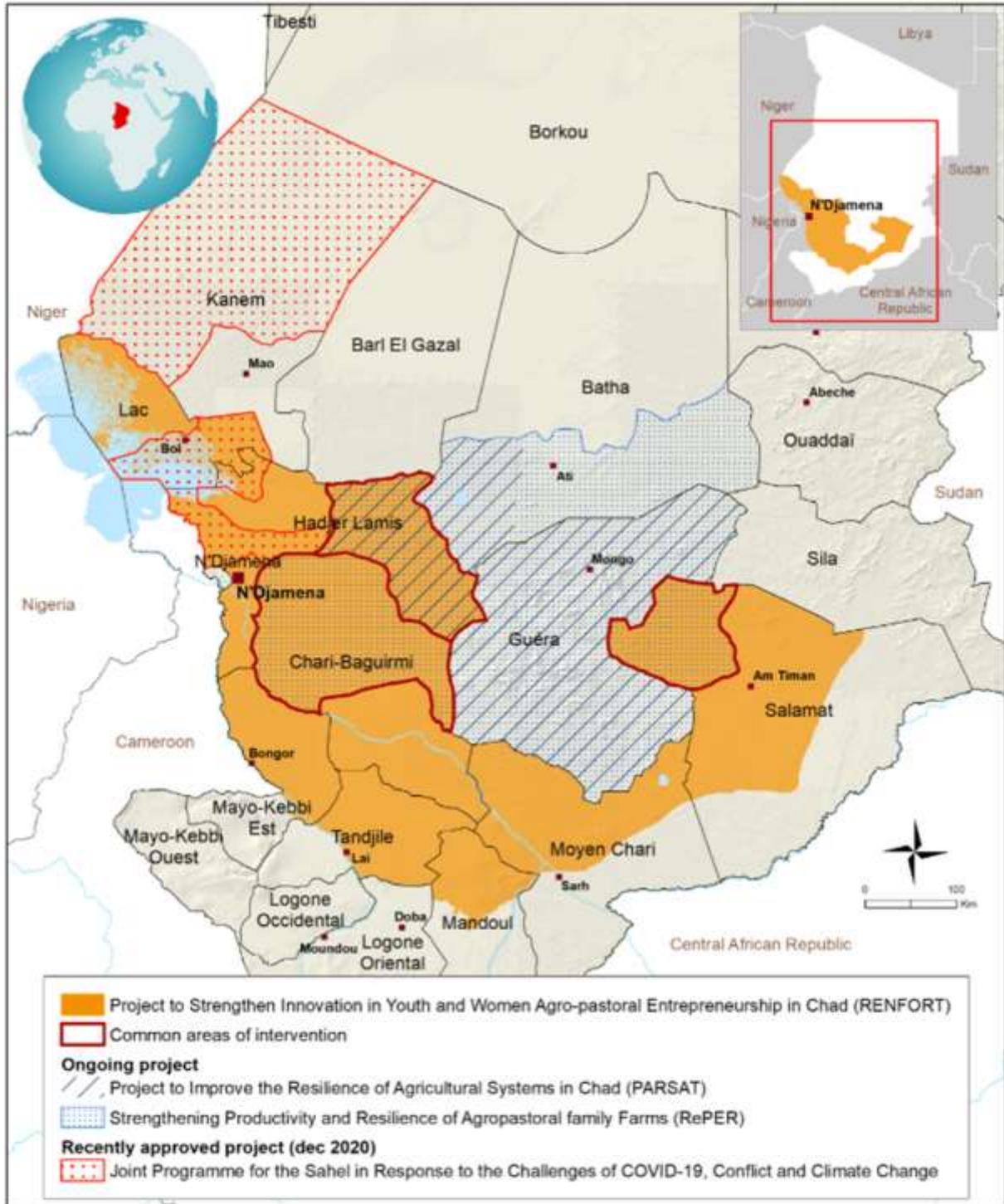
Project delivery team

Regional Director:	Nadine Gbossa
Country Director/Country project manager:	Norman Messer
Technical Lead:	Tom Anyonge
Finance Officer:	Federico Rossetti
Climate and Environment Specialist:	Amath Pathé Séné
Legal Officer:	Aspasia Tsekeri

Abbreviations and acronyms

CNCRAT	national coordination, representation and technical assistance unit
M&E	monitoring and evaluation
PMU	project management unit
RENFORT	Project to Strengthen Innovation in Youth and Women Agropastoral Entrepreneurship in Chad
SDG	Sustainable Development Goal
SD3C	Joint Programme for the Sahel in Response to the Challenges of COVID-19, Conflict and Climate Change

Map of the project area



The designations employed and the presentation of the material in this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of IFAD concerning the delimitation of the frontiers or boundaries, or the authorities thereof.
 Map compiled by IFAD | 23-04-2021

Financing summary

Initiating institution:	IFAD
Borrower/recipient:	Republic of Chad
Executing agency:	Ministry of Agriculture Development
Total project cost:	EUR 90.45 million (equivalent to approximately US\$103.4 million)
Amount of IFAD loan:	EUR 4.58 million (equivalent to approximately US\$5.24 million)
Terms of IFAD loan:	Highly concessional
Amount of IFAD Debt Sustainability Framework grant:	EUR 18.33 million (equivalent to approximately US\$20.96 million)
Cofinancier:	Green Climate Fund
Amount of cofinancing:	EUR 26.25 million (equivalent to approximately US\$30 million)
Terms of cofinancing:	Grant
Contribution of borrower/recipient:	EUR 9.26 million (equivalent to approximately US\$10.6 million)
Contribution of beneficiaries:	EUR 5.02 million (equivalent to approximately US\$5.7 million)
Financing gap:	EUR 27.00 million (equivalent to approximately US\$30.8 million)
Amount of IFAD climate finance:	EUR 4.22 million (equivalent to approximately US\$4.98 million)

Recommendation for approval

The Executive Board is invited to approve the recommendation contained in paragraph 61.

I. Context

A. National context and rationale for IFAD involvement

National context

1. The Republic of Chad is a fragile State owing to a combination of factors: conflicts, violence, governance issues, food and nutritional insecurity, climate change and the COVID-19 pandemic. The country faces multiple insecurity issues as a result of insurrections in the northern part of the country, conflicts and wars in Libya and other neighbouring countries, and the terrorist threat from Islamic State jihadist groups in the Great Sahara and from Boko Haram. Military and political tensions are crystallizing around governance by the Transitional Military Council installed following the death of President Idriss Déby, which plunged the country into a period of uncertainty.
2. The Chadian economy is highly dependent upon oil, which contributed 79 per cent of export earnings and 37 per cent of budgetary revenues in 2019, while agriculture contributed 21 per cent of budgetary revenues, trade 13 per cent and other sectors 29 per cent. In 2020, GDP shrank 0.6 per cent with the temporary suspension of oil production and the COVID-19 pandemic, which disrupted supply chains for some commodities and caused a slowdown in trade.
3. The country's population is composed mainly of poor rural people and youth. Estimated at 16.8 million in 2021, it is expected to exceed 25 million by 2050. With a human development index of 0.40, Chad ranks 187th of 189 countries. About 42 per cent of the population, or 6.5 million people – 3.4 million women and 3.1 million men – live below the national poverty line. Poverty is concentrated in rural areas, with 89 per cent of poor people working in low-productivity agriculture. The number of food-insecure people rose from 3.8 million to 6.1 million between 2004-2006 and 2017-2019. Chronic malnutrition among children under five stands at 31.9 per cent, with more than 35 per cent in rural areas compared to 23.6 per cent in urban areas.
4. As the main economic activity in the country's rural areas, agriculture provides sustainable employment for young people and women. The country has considerable potential to contribute to reducing poverty, in accordance with the first Sustainable Development Goal (SDG 1) and strengthening food and nutritional security (SDG 2). With more than 39 million hectares of arable land and 120 million head of livestock, Chad is one of the top three livestock producers in Africa and the world's second largest producer of gum arabic. Sesame, shea butter, spirulina and groundnut production could also attract significant investment. Aquaculture was introduced relatively recently in Chad and remains underdeveloped despite great potential.
5. The Government has developed a number of development policies, strategies and programmes under "Vision 2030: the Chad we want" and the National Development Plan 2017-2021, which calls for building a diversified, competitive economy. In the agriculture sector, this plan is reflected in a National Rural Sector Investment Plan 2016-2022 with the overall objective of making rural areas an engine of economic growth and thus provide the population with food and nutritional security in a context of sustainable development. In addition, the Government has adopted the National Policy on Youth, the National Gender Policy, the National Policy on Nutrition and Diet and several strategies that prioritize promoting agropastoral entrepreneurship among youth and women.

Special aspects relating to IFAD's corporate mainstreaming priorities

6. In line with Eleventh Replenishment of IFAD's Resources (IFAD11) mainstreaming commitments, the project has been validated as:
 - Including climate finance;
 - Gender transformational;
 - Nutrition-sensitive; and
 - Youth-sensitive.
7. **Chad is highly vulnerable to climate change.** Very high rainfall variability (drought, rainfall deficit, late rainfall, early end to the rainy season or heavy precipitation causing flooding) leads to environmental degradation and a reduction in natural resources (diminished water availability, soil fertility and pasturage) and declining agricultural production together with a reduced area of forage available for animal feed. Agriculture and water are the most vulnerable sectors.
8. **Chad is among the world's most unequal countries.** According to the 2020 Human Development Report, Chad is in 160th place of 162 countries with a gender inequality index of 0.710 and a gender development index of 0.764. Women are the leading rural actors in terms of food security, nutrition, processing and marketing. However, they continue to face persistent gender inequality, particularly in access to land and other production factors, access to financial services and the intensity and drudgery of the work they perform.
9. **Malnutrition remains endemic in Chad.** The root causes of malnutrition are food scarcity, poor dietary and health practices, a high prevalence of disease and limited access to health care, water, sanitation and hygiene.
10. **The Project to Strengthen Innovation in Youth and Women Agropastoral Entrepreneurship in Chad (RENFORT) focuses on youth-related issues.** Chad's population is one of the youngest in the world (80.9 per cent of the population is under 30 years of age). An estimated four million young people will enter the workforce by 2025, adding to the pressure on urban centres. By contributing labour, energy and motivation, such a young population could represent a great asset for the country, provided they are afforded access to resources and growth in economic prospects.

Rationale for IFAD involvement

11. Faced with the challenges of food insecurity, acute chronic malnutrition, climate change and rapid demographic growth, the Government of Chad asked IFAD for increased investment focusing on the development of women and youth entrepreneurship. This new generation of IFAD projects in Chad is intended to:
 - (i) promote entrepreneurship and job creation among young people and women;
 - (ii) boost the productivity and profitability of agricultural value chains with digitization and related innovations; and
 - (iii) develop more inclusive and more sustainable food systems to provide a diversified and healthy diet.

B. Lessons learned

12. The implementation of RENFORT will be based on lessons learned from previous IFAD projects in Chad, and on the increasingly extensive IFAD portfolio promoting entrepreneurship among youth and women in several other countries. The main lessons are outlined below.
13. **Strategic project management in a situation of fragility.** Despite the context of fragility and limited institutional capacities in Chad, the IFAD portfolio posts satisfactory performance and the results achieved often exceed quantitative targets by the time of project closing.
14. **Incubation, acceleration and economic insertion for youth.** Incubators that can provide technical and business training are needed to enable young people to start up their own agroenterprises. The project team will adopt an integrated and

differentiated approach offering several paths for business start-ups and skills development for salaried employment.

15. **Enterprise sustainability and viability.** The experiences of young agripreneurs shows that introducing new technologies and digital innovations contributes to the success of small and medium-sized enterprises.
16. **Short-cycle value chains.** Young people are more interested in fast maturing crops, short-cycle production and the processing, services, marketing and production sectors.
17. **Innovative financing.** IFAD has solid experience in the form of the Rural Development Programme in Guéra in Chad, which laid the groundwork for a microfinance system in Guéra. Over time, IFAD has also gained experience in financial inclusion with several projects – the Youth Agropastoral Entrepreneurship Promotion Programme in Cameroon, the Rural Youth Agripreneur Support Project in Senegal and the Inclusive Finance in Agricultural Value Chain Project in Mali – that piloted innovative financial mechanisms, products and services.

II. Project description

A. Objectives, geographical area of intervention and target groups

18. The RENFORT goal is to contribute to raising incomes and creating decent jobs for women and youth by building the resilience of inclusive food systems in Chad. The development objective is to promote viable and resilient enterprises for youth and women that create jobs and are integrated with agropastoral and fishing value chains in Chad.
19. The project activities will take place in rural areas of nine provinces: Lac, Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est, Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat and N'Djamena.
20. The project is intended to directly benefit 82,000 poor rural women and young people, of whom 70 per cent young people aged 15 to 35 (30 per cent women and 40 per cent men) and 30 per cent women aged 36 to 50. A total of 60 per cent of beneficiaries will be women (30 per cent aged 15 to 35 and 30 per cent aged 36 to 50). The number of indirect beneficiaries is estimated at 435,000, including 260,800 household members and 174,000 other value chain actors.

B. Components, outcomes and activities

21. RENFORT has the following components: (i) developing profitable and resilient agroenterprises; (ii) improving the agricultural entrepreneurship ecosystem; and (iii) project coordination and management.
22. **Component 1: Developing profitable and resilient agroenterprises.** Interventions will include: (i) information, communication and sensitization; (ii) acceleration of the development of existing microenterprises and small and medium-sized agricultural enterprises; (iii) incubation of young agripreneurs; (iv) youth training in agricultural jobs and economic insertion; (v) development of income-generating activities; (vi) adaptation and promotion of innovative digital solutions (e-extension and e-commerce, mobile payments, etc.); and (vii) development of agricultural digital start-ups.
23. Under RENFORT, innovative direct finance and green finance mechanisms will be set up to support and accelerate the development of youth- and women-managed enterprises. The project will fund the promotion of essential nutrition activities, such as: (i) production, processing and marketing of staple foods with high nutritional value; (ii) scaling up local production of dietary supplements made with cereals and legumes enriched with spirulina for children; (iii) nutritional education

campaigns; and (iv) functional literacy, including digital solutions for youth and women.

24. **Component 2: Improving the agricultural entrepreneurship ecosystem.** The entrepreneurship ecosystem will be strengthened by supporting the implementation and enhancement of regulatory and institutional frameworks enabling youth and women agripreneurship, and by financing structuring infrastructure for production and access to markets and renewable energies. To address constraints relating to access to land, water and production and market infrastructure, RENFORT will finance: (i) investments in secure land tenure; (ii) hydro-agricultural improvements on 500 hectares of small-scale market gardening areas; (iii) fish farms and floating cages; (iv) the installation of four quasi wholesale markets, satellite collection centres, bulking and storage warehouses and market garden produce conservation units; (v) the creation and equipping of processing platforms, and (vi) rehabilitation of 150 kilometres of tracks serving production areas and facilitating access to markets.
25. **Component 3: Project coordination and management.** The strategic and operational approach selected to implement RENFORT is based on six elements: (i) the current national steering committee of the Strengthening Productivity and Resilience of Agropastoral Family Farms Project (RePER) and the Joint Programme for the Sahel in Response to the Challenges of COVID-19, Conflict and Climate Change (SD3C), with an expanded composition and mandate to include new stakeholders (ministries of youth and women, and representatives of the private sector); (ii) a national coordination, representation and technical assistance unit (CNCRAT) set up in N'Djamena to provide strategic coordination for IFAD projects in Chad under a country programme approach; (iii) a project management unit (PMU) with technical, administrative and financial management autonomy set up in Dourbali (Chari-Baguirmi); (iv) three regional branches deployed to cover the three major project areas; (v) strategic partnerships with the International Labour Organization (ILO), International Institute of Tropical Agriculture (IITA) and the Food and Agriculture Organization of the United Nations, which will facilitate South-South and Triangular Cooperation; and (vi) outsourcing to proximity service providers based on performance contracts.

C. Theory of change

26. Women and youth are two large segments of Chadian society that face major problems of food insecurity, malnutrition and poverty, in addition to the socioeconomic problems caused by the COVID-19 pandemic. Although they offer a vast labour reserve for economic activity in the country (80.9 per cent of the population is under 30), young people face multiple obstacles to economic integration and participation in agricultural value chains. Women, while they are major actors in the country's food security, also face difficulties caused by their limited access to key production factors (finance, land, etc.), poor dietary practices, illiteracy, precarious economic conditions and deep-seated gender inequality.
27. The project's differentiated, dynamic interventions are intended, first, to support women and young people in starting up and developing their agroenterprises or engaging in income-generating activities in climate-compatible value chains addressing nutritional challenges (component 1) and second, to improve the entrepreneurial ecosystem to introduce enabling conditions for youth and women agroenterprise development (component 2).
28. With a duration of six years, RENFORT will directly benefit 82,000 rural poor women and young people. At least 60,000 of them will take advantage of rising economic mobility, particularly in terms of income, consumption, assets, dietary diversity and nutrition. These interventions will help create 44,000 direct jobs by supporting 4,500 agricultural microenterprises and small and medium-sized

enterprises, 12,000 start-ups and 53,000 people involved in income-generating activities. In this way, RENFORT will contribute to raising incomes (SDG 1), creating decent employment for young people and women (SDGs 5 and 8) and promoting a sustainable transformation of food systems (SDGs 2 and 13), while ensuring that no one is left behind.

D. Alignment, ownership and partnerships

29. The project is aligned with the national development priorities, and is fully aligned with strategic objective 1 of the United Nations Development Assistance Framework for Chad 2017-2021. It will also contribute to achieving the priority targets the Government has set to achieve SDGs 1, 2, 5, 8 and 13.
30. The country programme approach adopted by IFAD in Chad allows for pooling resources with other IFAD projects such as RePER and SD3C, taking advantage of the partnerships IFAD has developed in recent decades. Collaboration between the Rome-based United Nations agencies will continue through the SD3C experience and will be extended to other agencies such as ILO and IITA.

E. Cost, benefits and financing

Project costs

31. The total cost of RENFORT, including physical and financial contingencies, is EUR 90.5 million. The project financing plan comprises: (i) EUR 22.9 million from IFAD under IFAD11; (ii) EUR 26.3 million from the Green Climate Fund (Inclusive Green Financing Initiative); (iii) EUR 9.3 million from the Government of Chad; and (iv) EUR 5.0 million from the project beneficiaries. The resulting financing gap of EUR 27.0 million, or 30.0 per cent of total cost, could potentially be covered under subsequent cycles of the performance-based allocation system, on terms and conditions to be determined and subject to internal procedures and Executive Board approval – or by cofinancing to be determined during implementation.
32. The RENFORT technical components relate in part to climate action. According to the joint multilateral development banks' methodologies for tracking climate adaptation and mitigation finance, the total amount of IFAD climate finance allocated to the project is estimated at EUR 4.2 million.

Table 1

Project costs by component and financier

(Thousands of euro)

<i>Component</i>	<i>IFAD loan</i>		<i>IFAD grant</i>		<i>Other cofinanciers</i>		<i>Beneficiaries</i>			<i>Borrower/recipient/ counterpart funding</i>			<i>Total</i>
	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>In kind</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>In kind</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>
Developing profitable and resilient agroenterprises	2 489	5	9 955	22	29 783	64	1 556	473	4	n.a.	2 029	5	46 285
Improving the agricultural entrepreneurship ecosystem	878	3	3 514	11	18 227	57	3 000	-	9	-	6 294	-	31 913
Project coordination and management	1 215	10	4 859	40	5 246	43	-	-	-	-	938	8	12 258
Total	4 582	5	18 328	20	53 256	50	4 555	473	6	-	9 262	10	90 456

Table 2

Project costs by expenditure category and financier

(Thousands of euro)

<i>Expenditure category</i>	<i>IFAD loan</i>		<i>IFAD grant</i>		<i>Other cofinanciers</i>		<i>Beneficiaries</i>			<i>Borrower/recipient/ counterpart funding</i>			<i>Total</i>
	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>In kind</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>In kind</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>
1. Works	923	3	3 690	14	14 251	52	2 628	-	10	-	-	-	5 713
2. Equipment and materials	475	7	1 902	30	2 300	36	371	-	6	-	1 342	21	6 390
Goods, services and inputs	99	7	397	27	672	45	-	-	-	-	310	21	1 478
Services (technical assistance and training)	1 684	7	6 732	29	12 881	55	414	-	2	-	1 668	7	23 379
5. Grants and subsidies	777	3	3 108	12	19 573	78	1 142	473	7	-	-	-	25 073
6. Operating expenses	82	6	327	26	628	50	-	-	-	-	228	18	1 264
Salaries, benefits and allowances	543	10	2 171	38	2 950	52	-	-	-	-	-	-	5 665
Total	4 582	5	18 328	20	53 256	59	4 555	473	6	-	9 262	10	90 456

Table 3
Project costs by component and project year
 (Thousands of euro)

Component	Year 1		Year 2		Year 3		Year 4		Year 5		Year 6		Total
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount
1. Developing profitable and resilient agroenterprises	3 186	7	6 256	14	10 844	23	10 329	22	9 247	20	6 422	14	46 284
2. Improving the agricultural entrepreneurship ecosystem	152	1	5 828	18	20 364	63	5 089	16	332	1	149	1	31 913
3. Project coordination and management	3 804	31	1 544	13	1 713	14	1 957	16	1 639	13	1 600	13	12 258
Total	7 142	8	13 628	15	32 921	36	17 375	19	11 219	13	8 171	9	90 456

Disbursement

33. The imprest account approach will be adopted for all project financing (IFAD loan and grant), in accordance with the loan disbursement manual for loans directly supervised by IFAD. Allowable disbursement methods, e.g. through the IFAD Client Portal, proposed direct payment thresholds, replenishment of the designated account and statements of expenditure, and initial advance allocation amounts, will be stipulated in the letter to the borrower/recipient.

Summary of benefits and economic analysis

34. Overall, the results of the economic analysis show that RENFORT is a profitable project, with an economic internal rate of return of 19.9 per cent and net present value of EUR 68.2 million, for an economic opportunity cost of capital of 6.5 per cent. These results are very satisfactory given that some of the project benefits are difficult to quantify and have not been taken into account.

Exit strategy and sustainability

35. The RENFORT exit strategy and sustainability of benefits are as outlined below.
36. The entrepreneurial approach adopted consists of generating multiple economic benefits for women and youth agripreneurs to promote viable long-term survival after the project. These benefits are based on profitable and viable start-up enterprises that create wealth and employment. The investments in strengthening human capital will promote changes in behaviours and norms and will bring sustainable benefits.
37. At an institutional level, component 2 will bring about the necessary conditions to improve the business environment and finance activities to build technical and operational capacities of public institutions on one hand, to position them to better play their regulatory role, and civil society organizations on the other hand, to enable them to offer better services to their members.

III. Risks

A. Risks and mitigation measures

38. **Fragility and governance.** The resurgence of rebellion and insurrections in the northern part of the country, conflicts in neighbouring countries and terrorism by jihadist groups in the Sahel and Boko Haram place Chad in a situation of high political and security risk. This situation has been exacerbated by the transition following the death of President Idriss Déby.
39. Technical risks relate to limited technical and institutional capacities for the efficient implementation of project innovations. Effectively introducing a business finance facility entails another high risk in Chad. Private sector collaboration could be lacking in vitality given the overall weakness of the country's business

environment. The project follows an approach based on capacity-building and direct support for youth and women’s organizations. It proposes alternative finance mechanisms and interventions to improve the business environment to attract more private investment.

40. **Financial management.** The inherent financial management risk is high at the country level and substantial at the project level in view of the risk of dysfunction in linking financial management by the project coordination unit and the PMU, which could lead to cash flow issues and compromise replenishments of funds for RENFORT.

Table 4

Risks and mitigation measures

<i>Risk category</i>	<i>Inherent risk</i>	<i>Residual risk</i>
Country context	High	Substantial
Sector strategies and policies	Substantial	Moderate
Environmental and climate context	High	Substantial
Project scope	Moderate	Moderate
Institutional capacities for implementation and viability	Moderate	Low
Financial management	Substantial	Moderate
Procurement	Moderate	Low
Environmental, social and climate impact	Moderate	Low
Stakeholders	Moderate	Moderate
Overall risk	Substantial	Moderate

B. Environmental and social category

41. **RENFORT is classified in environmental and social category B.**

The planned measures relate mainly to reducing the vulnerability of young people and women by building their capacities for climate change adaptation and climate-resilient management of agrosilvopastoral resources and by improving their living conditions. A draft environmental and social framework has been developed in accordance with national legislation and the requirements of the applicable international framework to address the expected impact.

C. Climate risk classification

42. Climate risk is rated substantial ex ante, given the project’s geographical coverage in the Sahelian zone, which features a high risk of extreme weather events. Climate change will exacerbate pressures on land, agricultural, fish and water resources in the region. According to the Climate Change Vulnerability Index, Chad is among the countries at greatest risk, given the presence of several vulnerability factors.

D. Debt sustainability

43. Chad’s economy has been seriously disrupted by the combined effects of the pandemic and the decline in commodity prices, generating a need for substantial financing. Although the risk of overindebtedness for both external and overall debt remains high, Chad’s debt is considered sustainable. The main risks relate the rising insecurity and a further drop in oil prices, in addition to higher food prices. However, the International Monetary Fund stated in August 2020 that Chad’s repayment capacity remained adequate. In November 2020, Chad was the first country to request to participate in the Common Framework for Debt Treatment; it is currently restructuring its external debt and finalizing a new programme with the International Monetary Fund. Moreover, the Chadian authorities have requested debt service suspension under the G20 Debt Service Suspension Initiative and debt relief under the Catastrophe Containment and Relief Trust. According to preliminary estimates, the suspension of debt service to Paris Club

and G20 creditors could cover up to US\$12 million of the balance of payments financing gap posted in 2020.

IV. Implementation

A. Organizational framework

Project management and coordination

44. The project management arrangements for RENFORT are described in paragraph 25.
45. The financial management arrangements for RENFORT will be implemented by: (i) the CNCRAT, managing the different types of financing and steering financial performance, with a focus on fiduciary support and internal audit; and (ii) the administrative and financial services provided by the PMU and branch offices, which are responsible for the project's accounting and financial management.
46. The designated accounts (one per donor) opened to receive funding from the different financing facilities will be managed by the CNCRAT. Operating accounts (one per donor) will be opened for the PMU, which will open subaccounts for its Bol and Mandoul branches to be replenished against expenditures from time to time or by one-off provision of funds for training, supervision, etc.
47. The flow of funds towards local implementation partners is exposed to a significant fiduciary risk that calls for increased oversight. Accordingly, an evaluation will be performed prior to signing of the partnership agreement.
48. **Governance.** The overall fiduciary environment continues to feature a low level of integrity in the financial management and procurement systems and a constant risk of fraud and corruption. As the inherent fiduciary risk is substantial, the PMU and CNCRAT will have their own financial management system independent of the public fiscal management systems.
49. Procurement is governed by decree 2130/PR/2020 of 15 October 2020 on the Public Procurement and Public Service Delegations Code for Chad and regulatory texts. Open calls for proposals are the rule.

Project target group engagement and feedback and grievance redress and treatment

50. The transparency and citizen participation strategy will be applied based on the four pillars identified in the country strategic opportunities programme (COSOP): (i) transparent access to information and publication of data on project activities and results; (ii) third-party monitoring and evaluation (M&E) of service providers, implementation partners, beneficiaries and project performance; (iii) active civil society participation by means of a participatory evaluation of the country programme and actors, and the establishment of a complaints and grievances mechanism and a beneficiary satisfaction mechanism; and (iv) transparent selection of service providers for public procurement, with open access to calls for proposals for public procurement, equal treatment of candidates and transparent procedures.

Grievance redress

51. RENFORT is fully aligned with national and IFAD procedures on the protection of whistleblowers from reprisals for having reported reprehensible conduct, cases of abuse or ill treatment, alleged professional misconduct or acts of corruption. RENFORT will set up a digital platform to receive comments, complaints and grievances from beneficiaries through social media.

B. Planning, M&E, learning, knowledge management and communication

52. The main planning tool for project activities will be the annual workplan and budget (AWP/B), prepared under a participatory, iterative and rigorous planning process that clearly identifies the outputs (or physical targets) to be achieved throughout the year, as well as the objectives, activities and financial resources needed to implement them.
53. The M&E system for RENFORT will be based on four main pillars: (i) the COSOP results framework, to align the project with the National Investment Plan for the Rural Sector and the SDGs; (ii) the logical framework and the results framework; (iii) the AWP/B, which represents the main planning tool for activities and results; and (iv) the M&E manual, which defines the operational aspects of processes, tools, methods, approaches and responsibilities.
54. **Learning, knowledge management and communication.** The RENFORT team will take advantage of their experience to: (i) conduct a process of critical reflection on their interventions; (ii) support the rapid scaling up of good practices and successes; (iii) share lessons learned with the different stakeholders; and (iv) contribute to reflection and policy dialogue in all areas relating to entrepreneurship and economic mainstreaming of youth and women.

Innovation and scaling up

55. The innovative aspects of RENFORT comprise: (i) differentiated and pragmatic approaches to incubation and acceleration for women and youth agripreneurs; (ii) digital solutions for agriculture; (iii) innovations and techniques in sustainable intensification (improved seed, floating cages, cover crops, improved stoves, improved technical facilities); (iv) development of commercial partnerships and inclusive business models; (v) the territorial approach to economic development poles, e.g. coordinating structuring investments in semi-wholesale markets; and (vi) promoting renewable energy technologies and green financing facilities.

C. Implementation plans

Supervision, midterm review and completion plans

56. The supervision and monitoring missions will be conducted jointly by IFAD and the Government at the rate of one mission per year. Implementation support missions may be organized from time to time as needed. The midterm review will be performed jointly by IFAD and the Government three years after project start-up.
57. A completion mission will take place during the final year of project implementation to document the project results and impact.

V. Legal instruments and authority

58. A project financing agreement between the Republic of Chad and IFAD will constitute the legal instrument for extending the proposed financing to the borrower/recipient. A copy of the negotiated financing agreement is attached as appendix I.
59. The Republic of Chad is empowered under its laws to receive financing from IFAD.
60. I am satisfied that the proposed financing will comply with the Agreement Establishing IFAD and the Policies and Criteria for IFAD Financing.

VI. Recommendation

61. I recommend that the Executive Board approve the proposed financing in terms of the following resolution:

RESOLVED: that the Fund shall provide a loan on highly concessional terms to the Republic of Chad in an amount of four million five hundred eighty thousand euros (EUR 4,580,000), and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

RESOLVED FURTHER: that the Fund shall provide a Debt Sustainability Framework grant to the Republic of Chad in an amount of eighteen million three hundred thirty thousand euros (EUR 18,330,000), and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

Gilbert F. Hougbo
President

Accord de financement négocié

"Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT)"

(Négociations conclues le 12 août 2021)

Nom du Projet: Projet de Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (« RENFORT » ou le « Projet »)

La République du Tchad (l'« Emprunteur/Bénéficiaire »)

Et

Le Fonds international de développement agricole (le « Fonds » ou le « FIDA »)

(désignés individuellement par une "Partie" et collectivement par les "Parties")

ATTENDU QUE :

A. L'Emprunteur/Bénéficiaire a sollicité du Fonds un prêt et un don pour le financement du Projet décrit à l'Annexe 1 du présent accord;

B. Dans le cadre du Projet, l'Emprunteur/Bénéficiaire entend obtenir du Fonds vert pour le climat (le « FVC ») un financement pour contribuer au financement du Projet conformément aux conditions et modalités qui seront précisées dans un accord avec le FVC ;

C. L'Emprunteur/Bénéficiaire s'est engagé à fournir un soutien supplémentaire sous forme de fonds de contrepartie en nature, qui pourrait être nécessaire au Projet ;

Considérant que le Fonds a accepté de financer le Projet;

Par conséquent, les parties conviennent de ce qui suit :

Section A

1. Le présent accord de financement (l'« Accord ») comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du projet et les dispositions relatives à l'exécution (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).

2. Les Conditions Générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en décembre 2020 et toutes éventuelles modifications postérieures (le « Conditions Générales ») sont annexées au présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent Accord [à l'exception des dispositions indiquées à la section E, paragraphe 4 ci-dessous]¹.

¹ Si aucune disposition des Conditions Générales ne s'applique, supprimez le texte entre crochets. S'il y a des exceptions, assurez-vous que le paragraphe auquel vous faites référence est correct et que la numérotation n'a pas changé.

Aux fins du présent accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions Générales ont la signification qui y est indiquée.

3. Le Fonds accorde à l’Emprunteur/Bénéficiaire un prêt (le « Prêt ») et un don (le « Don ») (ensemble le « Financement »), que l’Emprunteur/Bénéficiaire utilise aux fins de l’exécution du Projet conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

Section B

1. A. Le montant du Prêt est de quatre millions cinq-cents quatre-vingt mille euros (4,580,000 EUR).

B. Le montant du Don est de dix-huit millions trois-cent-trente-mille euros (18,330,000 EUR).

2. Le Prêt est accordé à des conditions particulièrement favorables et ne porte aucun intérêt, mais porte une commission de service déterminé par le FIDA à la date d'approbation du Prêt par le Conseil d'administration du Fonds et sera payable semestriellement au titre du service du prêt. L'emprunt aura une échéance de quarante (40) ans, y compris un différé d'amortissement de dix (10) ans à compter de la date d'approbation de l'emprunt par le Conseil d'administration du Fonds. Le principal de l'emprunt sera remboursé à raison de quatre pour cent et demi (4,5%) du principal total par an pour les années onze (11) à trente (30) et un pour cent (1%) du principal total par an pour les années trente et un (31) à quarante (40).

3. La monnaie de paiement au titre du service du Prêt est l’Euro.

4. L’exercice financier débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

5. Le remboursement du principal et le paiement de la commission de service du Prêt sont exigibles le 15 avril et le 15 octobre.

6. Un compte désigné en francs de la Communauté financière africaine (FCFA), pour l’utilisation exclusive du Projet sera ouvert à Ndjamena. L’Emprunteur informera le Fonds des fonctionnaires autorisés à exploiter le compte désigné.

7. Deux comptes d’opérations en francs de la Communauté financière africaine (FCFA) seront ouverts à Ndjamena dans des banques commerciales crédibles afin de recevoir de manière exclusive les fonds provenant du compte désigné.

8. L’Emprunteur/Bénéficiaire fournira des fonds de contrepartie aux fins du Projet d’un montant d’environ 9 260 000 Euros sous forme d’impôts, taxes et autres contributions en nature.

Section C

1. L’agent principal du Projet est le Ministère en charge de l’Agriculture de la République du Tchad.

2. Un examen à mi-parcours sera effectué conformément aux dispositions des alinéas 8.03 (b) et (c) des Conditions Générales. Toutefois, les parties peuvent convenir d'une date différente pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet.

3. La date d’achèvement du Projet est fixée au sixième anniversaire de la date d’entrée en vigueur du présent Accord et la date de clôture du Financement sera 6 mois plus tard,

ou toute autre date désignée par le Fonds par notification à l'Emprunteur/Bénéficiaire. La date de clôture du financement sera fixée conformément aux Conditions Générales.

4. L'acquisition de biens, travaux et services financés par l'Accord sera régie par les procédures conformes aux Directives FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. Un plan de passation des marchés basé sur le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) sera élaboré chaque année par l'Emprunteur/Bénéficiaire et approuvé par le Fonds. Ce plan spécifiera, entre autres, les méthodes de passation des marchés, les coûts estimatifs et l'échéancier.

Section D

1. Le Fonds administrera le Financement et supervisera le Projet.

Section E

1. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires de suspension du présent Accord :

- a) Le manuel de mise en œuvre qui comprend le manuel de gestion administrative, financière et comptable incluant la passation des marchés et manuel de suivi-évaluation (le « Manuel ») et/ou l'une de ses dispositions a fait l'objet d'une renonciation, d'une suspension, d'une résiliation, d'une modification ou d'un amendement sans l'accord préalable du Fonds, et le Fonds, après consultation avec l'Emprunteur/Bénéficiaire, a déterminé qu'il a eu, ou est susceptible d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet.
- b) Tout personnel clé du Projet tel que décrit dans le Manuel de mise en œuvre est nommé/recruté, transféré ou démis de ses fonctions sans accord préalable du FIDA.

2. Les éléments suivants constituent des conditions additionnelles (générales/spécifiques) préalables aux décaissements:

- a) L'ouverture des comptes désigné et d'opérations et la désignation officielle du personnel habilité à les mobiliser;
- b) Le Projet est inscrit au programme national d'investissement public dans le respect des procédures nationales en vigueur ;
- c) Le comité de pilotage du Projet a été officiellement chargé de sa gestion et supervision ;
- d) La non objection du FIDA à l'égard du Manuel du Projet;
- e) Le personnel clé a été recruté par voie compétitive et a reçu la non-objection du FIDA ; et
- f) Le logiciel comptable est dûment installé et paramétré.

3. Cet accord est soumis à la ratification de l'Emprunteur/Bénéficiaire.

4. Toutes les communications ayant trait au présent accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour l'Emprunteur/le Bénéficiaire

[Ministre]
[Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération
International (MEPDCI)]

Pour le Fonds:

[Cliquez et tapez le Titre]
Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italie

[Copie à :]

Le présent Accord, [en date du _____], a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour l'Emprunteur/ Bénéficiaire.

REPUBLIQUE DU TCHAD

Dr Issa Doubragne
Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la
Coopération Internationale (MEPDCI)

Date : _____²

FONDS INTERNATIONAL
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Gilbert F. Houngbo
Président

Date : _____

² Dans le cas où l'Accord de Financement n'est pas signé au siège du FIDA.

Annexe 1

Description du Projet et dispositions relatives à l'exécution

I. Description du Projet

1. *Population cible.* Le Projet ambitionne de toucher directement 82 000 jeunes et femmes³ ruraux pauvres, dont 70 pourcent de jeunes (30 pourcent jeunes femmes et 40 pourcent jeunes hommes) de 15 à 35 ans et 30 pourcent de femmes de 36 à 50 ans. Ainsi, au total, le RENFORT touchera 60 pourcent des femmes (30 pourcent jeunes femmes de 15-35 ans et 30 pourcent femmes de 36 à 50 ans). Le nombre des bénéficiaires indirects est estimé à 435.000 personnes, dont 260 800 personnes membres des ménages et environ 174 000 autres acteurs le long des CDV. Par des mécanismes de ciblage direct, le Projet prévoit un quota de 5 à 10 pourcent (entre 4 000 et 8000 personnes) de personnes vivant avec un handicap dans les quatre catégories et les différents parcours proposés.

2. *Zone d'intervention du Projet.* Le Projet interviendra dans les zones rurales de neuf (9) provinces que sont : Lac, Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Mayo-Kebbi Est/Moyen-Chari, Mandoul, Tandjilé, Salamat et Ndjama. Ces provinces permettront d'une part, d'exploiter les synergies et les complémentarités avec les projets REPER et SD3C dans les provinces de Hadjer Lamis, Chari-Baguirmi, Salamat et Lac ; et d'autre part, d'étendre les interventions du FIDA dans les nouvelles provinces du Mayo-Kebbi Est, Moyen-Chari, Mandoul et Tandjilé), pour couvrir une grande partie de la région centrale du Tchad et accroître l'impact.

3. *Finalité.* La finalité du Projet est de contribuer à accroître les revenus et créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes en renforçant la résilience des systèmes alimentaires inclusifs au Tchad.

4. *Objectifs.* L'objectif du Projet est de promouvoir des entreprises de jeunes et de femmes viables et résilientes, créatrices d'emplois et intégrées dans les chaînes de valeurs agropastorales et halieutiques du Tchad.

5. *Composantes.* Le Projet comprend les composantes ci-après: Composante 1 – Développement des agro-entreprises (micro, petites et moyennes) rentables et résilientes, Composante 2 : Amélioration de l'écosystème entrepreneurial des jeunes et des femmes, et composante 3: Coordination et gestion.

6. Composante 1: Développement d'agroentreprises rentables et résilientes. Les interventions comprendront: i) l'information, la communication et la sensibilisation; ii) l'accélération du développement de microentreprises, petites et moyennes entreprises agricoles existantes; iii) l'incubation de jeunes agripreneurs; iv) la formation des jeunes aux emplois agricoles et leur insertion économique; v) le développement d'activités rémunératrices, vi) l'adaptation et la promotion des solutions numériques innovantes (vulgarisation et commerce électroniques, paiement par téléphonie mobile, etc.); vii) le développement de start-ups numériques agricoles.

7. Dans le cadre du RENFORT, des mécanismes innovants de financement direct et de financement vert seront établis pour appuyer et accélérer le développement des

³ Les hommes de plus de 36 ans, chefs de ménages agricoles sont des bénéficiaires indirects à travers leurs ménages ou comme acteurs des chaînes de valeur. Ils seront néanmoins impliqués dans plusieurs activités comme (i) les négociations pour la sécurisation foncière, (ii) les infrastructures structurantes (marchés de gros, centres de collecte, magasins de stockage, pistes) ; (iii) amélioration de l'écosystème entrepreneurial ; (iv) le déploiement des solutions digitales (e-voucher, e-vulgarisation, systèmes d'information sur les marchés et sur le climat), etc. D'autres seront des mentors et de business coach pour l'immersion des jeunes agripreneurs.

entreprises gérées par des jeunes et par des femmes. Le projet financera la promotion d'activités de nutrition essentielles, notamment: i) la production, la transformation et la commercialisation de denrées à haute valeur nutritionnelle; ii) la transposition à plus grande échelle de la production locale d'aliments complémentaires à base de céréales et de légumineuses enrichis à la spiruline pour les enfants; iii) les campagnes d'éducation nutritionnelle; iv) l'alphabétisation fonctionnelle intégrant des solutions numériques en faveur des jeunes et des femmes.

8. Composante 2: Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole. L'écosystème entrepreneurial sera renforcé par un appui à l'exécution et une amélioration des cadres d'action réglementaires et institutionnels favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes, ainsi que par le financement des infrastructures structurantes relatives à la production, à l'accès au marché et aux énergies renouvelables. Pour remédier aux contraintes d'accès à la terre, à l'eau et aux infrastructures de production et d'accès au marché, le RENFORT financera: i) des investissements en faveur de la sécurité foncière; ii) les aménagements hydroagricoles de 500 hectares de petits périmètres maraîchers; iii) des fermes piscicoles et des cages flottantes; iv) la mise sur pied de quatre marchés de demi-gros, de centres de collecte satellites, de magasins de regroupement et de stockage et d'unités de conservation de produits maraîchers; iv) la création et l'équipement de plateformes de transformation,

v) la réhabilitation de 150 kilomètres de pistes desservant les bassins de production et facilitant l'accès au marché.

9. La composante 3 organisera l'ensemble des dispositifs opérationnels prévus et détaillés dans le manuel de mise en œuvre, le manuel des procédures administratives, comptables, financières et de passation de marché ainsi que le manuel de suivi-évaluation, de communication et de gestion des savoirs. Elle constituera le point de référence pour la documentation des résultats, l'analyse de performance et de l'impact par rapport à l'objectif de développement du projet mais aussi au regard des objectifs stratégiques définis dans la note stratégique pays.

II. Dispositions relatives à l'exécution

10. L'agent principal du Projet est le Ministère en charge de l'Agriculture de la République du Tchad qui assure la tutelle technique.

11. *Comité de Pilotage du Projet* : Le pilotage du Projet sera assuré par le **Comité national de pilotage** actuel du RePER dont la composition et le mandat seront élargis pour une participation des nouvelles parties prenantes : Ministères en charge de la jeunesse, de la femme et des représentants du secteur privé. Il sera mis en place un Comité d'appui technique et de suivi, composé d'experts dans les thématiques clés du projet, y compris entrepreneuriat et Agribusiness, genre et autonomisation des femmes, nutrition, agriculture digitale, génie rural, et des experts en suivi et évaluation, etc. pour appuyer le comité national de pilotage et assurer le suivi des recommandations du comité national de pilotage et des missions de supervision du FIDA.

12.. *Unité de gestion du Projet* : Sur la base de l'analyse des capacités techniques, humaines et managériales de gestion des projets au Tchad, et des enseignements du FIDA au Tchad, le dispositif de gestion du Projet reposera sur quatre éléments principaux: (i) une Cellule Nationale de Coordination, Représentation et d'Assistance Technique (CNCRAT); (ii) une Unité de Gestion du Projet; (iii) des antennes régionales, et (iv) des partenaires et opérateurs de mise en œuvre.

L'UGP disposera d'une autonomie de gestion technique, administrative et financière et sera basée à Dourbali (Chari Baguirmi en mutualisant les ressources avec le RePER qui dispose

d'une antenne à Dourbali). Cette équipe sera composée d'un personnel recruté compétitivement, notamment (i) un (e) Coordinateur (trice) technique; (ii) un (e) spécialiste en Agribusiness et développement des entreprises; (iii) un (e) spécialiste en agriculture digitale; (iv) un (e) spécialiste genre, inclusion sociale et nutrition (v) un assistant de suivi et évaluation; (vi) un Responsable Administratif et Financier, (vii) un chef comptable et un assistant comptable (recruté en troisième année), (viii) un Responsable de passation des marchés, (ix) un responsable infrastructures et environnement; et (x) du personnel d'appui (chauffeurs, secrétaires). Trois antennes régionales seront mises en place: (i) Mandoul couvrant les provinces de Mandoul, Moyen Chari et Tandjile, (ii) Bol couvrant les provinces du Lac et le Hadjer Lamis; et (iii) Dourbali couvrant les zones péri-urbaines autour de Ndjamena, Mayo Kebi Est et Chari-Baguirmi.

13. Partenaires stratégiques : Des conventions multi-annuelles de partenariat seront établies avec le BIT, l'IITA et la FAO pour la mise en œuvre des aspects innovants du projet, notamment les (i) approches d'incubation et d'accélération des entreprises agropastorales; (ii) l'application des solutions numériques, (iii) les innovations technologiques de production et de transformation; (iv) le développement des filières inclusives, et (v) l'amélioration de l'environnement des affaires. La mise en œuvre du projet reposera principalement sur l'approche « faire-faire » par des prestataires de services et des opérateurs publics et privés, recrutés par voie compétitive et de « faire avec » avec les services techniques et les institutions publiques liés au Programme par des contrats de performance. Des conventions de collaboration seront également établies avec l'Union Nationale des Associations des Personnes Handicapées du Tchad en ce qui concerne l'inclusion des personnes handicapées dans le projet.

14. Suivi et évaluation : **Le système de Suivi et Évaluation** du RENFORT s'appuiera sur quatre principaux piliers: (i) le cadre des résultats du COSOP qui permet d'aligner le projet avec les objectifs du PNISR⁴ et des ODD; (ii) le cadre logique et le cadre de résultat qui sont conformes au Système de mesure des résultats opérationnels du FIDA; (iii) le PTBA qui représente le principal outil de planification des activités de résultats; et (iv) le manuel de suivi-évaluation qui définit les détails opérationnels en termes de processus, outils, méthodologies, approches et responsabilités. Le système de suivi et évaluation du sera fondé sur la gestion axée sur les résultats.

15. Gestion des connaissances : Tout au long de sa mise en œuvre, le Projet capitalisera ses expériences pour (i) mener des réflexions critiques sur ses interventions, (ii) soutenir la mise à l'échelle rapide des bonnes pratiques et des succès, (iii) partager ses expériences avec les différentes parties prenantes, et (iv) contribuer aux réflexions et aux dialogues politiques sur tous les domaines touchant l'entrepreneuriat et l'intégration économique des jeunes et des femmes. L'expérience et les acquis du PARSAT/REPER seront mis à profit, y compris la collaboration avec PROCASUR pour le développement d'un plan de communication et le renforcement de capacités en matière de gestion de savoirs et communication. Les outils et moyens de communication seront mutualisés entre les différents projets actifs pour faciliter davantage l'échange et la capitalisation des expériences générés ainsi que pour appuyer le dialogue politique et une plus grande visibilité du FIDA au Tchad. Conformément à la stratégie de coopération triangulaire Sud-Sud, le projet élargira les possibilités d'échange de connaissances avec d'autres programmes et initiatives pertinents du FIDA dans la région et dans le monde.

16. Manuel de mise en œuvre du Projet qui contient le manuel administratif et fiduciaire incluant la passation des marchés et manuel de suivi-évaluation et toutes les instructions opérationnelles pour l'exécution du Projet (le « Manuel »). Le Manuel sera, en outre, préparé ou actualisé sur la base des acquis des anciens projets PARSAT et RePER. Il sera soumis au FIDA pour non-objection avant sa mise en œuvre.

⁴ Indicateurs en rapport avec l'objectif général du projet dans le Cadre logique et autres indicateurs déclinés dans la Matrice de suivi-évaluation.

Annexe 2*Tableau d'affectation des fonds*1. *Affectation du produit du Prêt et du Don.*

a) Le tableau ci-dessous indique les catégories de dépenses admissibles à un financement sur le paiement du Prêt et du Don ainsi que le montant du prêt et du don affecté à chaque catégorie et la répartition en pourcentage des dépenses à financer pour chacun des postes des différentes catégories:

Catégories	Montant alloué au titre du Prêt (exprimé en EUR)	Montant alloué au titre du Don (exprimé en EUR)	Pourcentage des dépenses autorisées à financer
I. Travaux	830 000	3 320 000	100% HT et hors contributions du FVC et des bénéficiaires
II. Equipement et matériels	515 000	2 070 000	100% HT et hors contributions du FVC et des bénéficiaires
III. Consultations	1 515 000	6 060 000	100% 100% HT et hors contributions du FVC et des bénéficiaires
IV. Dons et subventions	700 000	2 800 000	100% hors contributions du FVC et des bénéficiaires
V. Salaires et indemnités	560 000	2 250 000	100% hors contributions du FVC
<i>Non alloué</i>	460 000	1 830 000	
TOTAL	4 580 000	18 330 000	

b) Les termes utilisés dans le tableau ci-dessus se définissent comme suit:

i) Les dépenses en Equipements et matériels relatives à la catégorie II incluent également les dépenses liées aux Biens et intrants;

ii) Les dépenses en Consultations relatives à la catégorie III incluent également les dépenses liées aux Formations et Ateliers, aux activités de renforcement des capacités, aux études et à l'assistance technique.

iii) Les dépenses en Subventions et Dons à la catégorie IV incluent les dépenses liées aux parcours de vulgarisation, accélération et incubation des Agro-entreprises.

iv) Les dépenses en Salaires et Indemnités relatives à la catégorie V incluent également les dépenses liées aux Coûts de Fonctionnement

c) Frais de démarrage. Les retraits relatifs aux dépenses de démarrage (dans les catégories II, III et V) engagés avant la satisfaction des conditions générales de retrait ne doivent pas dépasser un montant total de 500 000 EUR. Les activités à financer au titre des coûts de démarrage nécessiteront un accord préalable du FIDA pour être considérées comme autorisées.

Annexe 3

Clauses particulières

Conformément aux dispositions de la section 12.01 a) xxiii) des Conditions Générales, le Fonds peut suspendre, en tout ou partie, le droit de l'Emprunteur/Bénéficiaire de solliciter des retraits du compte du prêt du Fonds si l'Emprunteur/Bénéficiaire n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet :

1. Dans les (6) six mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord, le Projet achètera et installera un logiciel de comptabilité personnalisé, conformément aux pratiques en vigueur dans les projets soutenus par le FIDA, afin de satisfaire aux normes comptables internationales et aux exigences du FIDA.

2. Au cours de la première année suivant l'entrée en vigueur de l'Accord, le Projet conclura un protocole d'accord avec les partenaires de mise en œuvre qui structurera la collaboration, définira les rôles, les responsabilités et les devoirs en matière de mise en œuvre et de gestion financière, comptabilité et rapport.

3. **Planification, suivi et évaluation.** L'Emprunteur/Bénéficiaire veillera à ce que (i) un système de Planification, de Suivi et d'Evaluation (PM&E) soit mis en place dans les douze (12) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent Accord.

4. **Genre.** L'Emprunteur/ Bénéficiaire veillera à ce que le Projet se dote d'une stratégie genre conforme aux directives du FIDA et visant à: i) lever les contraintes particulières qui entravent l'intégration des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeurs sélectionnées; y compris l'accès aux facteurs de production et aux technologies améliorées réduisant la pénibilité du travail et une meilleure gestion du temps; ii) accompagner les femmes et les jeunes dans le développement de leurs initiatives économiques, (iii) faciliter l'accès des femmes et des jeunes aux compétences et aux connaissances de qualité pour leur professionnalisation, (iv) travailler à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes en facilitant leur accès aux biens et services de qualité pour le développement de leurs activités rémunératrices, ainsi qu'au renforcement de leur contrôle sur les ressources et les revenus.

5. **Sécurité du régime foncier.** L'Emprunteur/Bénéficiaire veillera à ce que, dès sa première année et pendant toute la durée de mise en œuvre, le Projet utilise des approches éprouvées pour faciliter l'accès des bénéficiaires (jeunes et des femmes) à la terre et assurer leur sécurisation foncière.

6. **Conformité aux procédures d'évaluation sociale environnementale et climatique (SECAP).** L'Emprunteur/Bénéficiaire veillera à ce que le Projet soit mis en œuvre conformément au SECAP du FIDA et plus précisément aux mesures suivantes:

Environnement et garanties sociales. L'Emprunteur/le Bénéficiaire veille à ce que: a) toutes les activités du Projet soient mises en œuvre dans le strict respect des lois/réglementations pertinentes de l'Emprunteur/du Bénéficiaire; b) toutes les activités de Projet tiennent particulièrement compte de la participation et des pratiques des populations de minorités ethniques, conformément à la Politique du FIDA sur les peuples autochtones (2009), selon le cas; (c) les propositions de travaux de génie civil incluent la confirmation qu'aucune acquisition forcée de terres ou réinstallation involontaire n'est requise dans le cadre du Projet. En cas d'acquisition de terres non prévue ou de réinstallation involontaire dans le cadre du Projet l'Emprunteur/Bénéficiaire devra immédiatement informer le Fonds et préparer les documents de planification nécessaires [conformément à la déclaration de politique de sauvegarde (2010)]; d) les hommes et les femmes reçoivent une rémunération égale pour un travail de valeur égale au titre du

Projet; e) le recours au travail des enfants n'est pas prévu dans Projet; (f) les mesures incluses dans le plan d'action pour l'égalité des sexes préparé pour le Projet sont entreprises et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre sont mises à disposition en temps utile; et g) toutes les mesures nécessaires et appropriées pour mettre en œuvre le plan d'action en faveur de l'égalité des sexes afin de garantir que les femmes puissent participer et bénéficier équitablement du Projet sont dûment prises.

7. Mesures anticorruption. L'Emprunteur/Bénéficiaire se conformera à la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

8. Harcèlement sexuel, exploitation sexuelle et abus. L'Emprunteur/Bénéficiaire et les parties au projet s'assureront que le projet est exécuté conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de prévention du harcèlement sexuel, de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels, qui peut être modifiée de temps à autre.

9. Utilisation des véhicules du Projet et autres équipements. L'Emprunteur/Bénéficiaire doit s'assurer que:

- a) Tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont affectés à l'Unité de Gestion du Projet et aux partenaires/agents d'exécution dûment mandatés. Ces biens doivent être utilisés seulement et strictement pour la mise en œuvre des activités du Projet ;
- b) Les types de véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont adaptés aux besoins du Projet;
- c) Tous les véhicules et autres équipements transférés ou achetés dans le cadre du Projet sont exclusivement destinés à une utilisation pour le Projet ; et
- d) De préserver le patrimoine du Programme de Coopération Tchad – FIDA (mobilier et immobilier) au fin de son utilisation par le RENFORT dès l'entrée en vigueur de l'Accord.

10. Outil de Suivi des Contrats au sein du portail client du FIDA (PCP). L'Emprunteur/Bénéficiaire doit s'assurer qu'une demande pour accéder à l'outil de suivi des contrats du Projet sur le portail client du FIDA (ICP) est envoyée au FIDA. L'Emprunteur/Bénéficiaire doit s'assurer que tous les contrats, protocoles d'accord, bons de commande et paiements connexes sont enregistrés dans l'Outil de Suivi des Contrats sur ICP en ce qui concerne la passation de marchés de biens, de travaux, de services, de services de conseil, de services autres que de conseil, de contrats communautaires, de dons et de contrats de financement. L'Emprunteur/Bénéficiaire doit s'assurer que les données sur les contrats sont mises à jour sur une base trimestrielle pendant la mise en œuvre du Projet.

11. Le personnel clé du Projet est : le Coordonnateur de Projet, le responsable administratif et financier, le responsable du suivi et de l'évaluation, le responsable de la gestion des connaissances, le responsable de passation des marchés, le spécialiste de l'inclusion sociale et du genre, et le spécialiste en environnement, climat et infrastructures. Afin d'aider à la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Gestion du Projet, sauf accord contraire avec le FIDA, emploiera ou fera employer, selon les besoins, du personnel clé dont les qualifications, l'expérience et les termes de référence sont satisfaisants pour le FIDA. Le personnel clé du projet sera détaché auprès de l'Unité de Gestion du Projet s'il s'agit de fonctionnaires ou recruté dans le cadre d'un contrat de consultant selon la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le Manuel de passation des marchés du FIDA, ou selon toute méthode de sélection équivalente dans le système national de passation des marchés acceptable pour le FIDA. Le recrutement du personnel clé du projet

est soumis à l'examen préalable du FIDA, tout comme le licenciement du personnel clé du projet. Le Personnel Clé du Projet sera soumis à une évaluation annuelle et le renouvellement des contrats sera conditionné à une performance satisfaisante. Tout contrat signé par le personnel clé du projet doit être conforme à la réglementation nationale du travail ou aux normes internationales du travail de l'OIT (la plus stricte des deux s'appliquant) afin de satisfaire aux conditions du SECAP 2020 du FIDA.

12. Procédures de passation des marchés. Dès l'entrée en vigueur du présent Accord, L'Emprunteur / Bénéficiaire s'engage à adopter le mécanisme de décentralisation des marchés à l'image de celui en vigueur au Projet d'Amélioration de la Résilience des Systèmes Agricoles au Tchad (PARSAT) et Projet de Renforcement de la Productivité des Exploitations agropastorales familiales et Résilience (RePER). A cet effet, une procédure allégée sera mise en place (régie par les procédures conformes aux Directives FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets), permettant de passer, au niveau régional, des marchés pour des montants inférieurs ou égaux à 100 millions de FCFA, par une Commission locale ad hoc mise en place par un acte du Gouverneur de la Province du Chari Baguirmi. La Commission siègera à Dourbali.

Cadre logique

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification ⁵			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
PORTEE/SENSIBILISATION								
	1. Nombre de personnes ⁶ recevant les services promus ou soutenus par le Projet (CI 1) ⁷	0	32 800	82 000	Systèmes de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Unité de coordination et de gestion (UCG)	
	Nombre de jeunes ^{8*}	0	28 000	56 000				
	Nombre de femmes (30%)	0	12 300	24 600				
	2. Nombre total de membres de ménages touchés (CI 1 b) ⁹	0	173 840	434 600				
OBJECTIF GENERAL								
Contribuer à accroître les revenus et créer des emplois décents pour les femmes et les jeunes en renforçant la résilience des systèmes alimentaires inclusifs au Tchad	3. Nombre de personnes bénéficiaires d'une mobilité économique ¹⁰ (95%)	TBD	24 000	60 000	Enquête de référence Évaluation d'impact	Année 1 Années 3 et 6	UCG	
OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT								
Promouvoir des entreprises des jeunes et des femmes viables et résilientes, créatrices d'emplois et intégrées dans les chaînes des valeurs agro-pastorales et halieutiques du Tchad.	4. Nombre d'emplois nouveaux créés ¹¹ (CI 2.2.1)	0	35 000	100 000	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	UCG	Stabilité macro-économique, politique et sécuritaire Absence des conditions climatiques extrêmes (inondations et sécheresses) et de crise sanitaire
	5. Pourcentage d'entreprises rurales soutenues déclarant une augmentation de leurs profits (CI 2.2.2)	0	40%	80%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		
	6. Pourcentages des femmes âgées de (15-49 ans) déclarant une amélioration de leur régimes alimentaires (CI 1.2.8)	0	40% (19680)	80% (39 600)	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		

⁵ Conformément aux procédures en vigueur, le projet RENFORT devra adopter les nouvelles directives de mesure pour le suivi-évaluation des indicateurs de base au niveau des résultats (effets).

⁶ « Personnes » fait référence aux jeunes et aux femmes recevant les services promus ou soutenus par le Projet

⁷ Nombre correspondant au nombre de ménages touchés en considérant que chaque bénéficiaire direct représente un ménage

⁸ Jeunes hommes (40%) et jeunes femmes (30%)

⁹ Le nombre total des ménages est de 49 200 soit 260 760 personnes en considérant que la taille moyenne des ménages au Tchad est de 5,3 personnes. Les autres bénéficiaires indirects sont environ 174 000 personnes sur le long des chaînes des valeurs agricoles.

¹⁰ Indicateur d'impact de base du FIDA. Définition: Projection fondée sur les évaluations de l'impact du FIDA, du nombre de ruraux dont la situation économique a évolué (10% ou plus), notamment du point de vue des revenus, de la consommation, de la richesse, de la diversité alimentaire ou de la nutrition.

¹¹ Nombre d'emplois créés le long des chaînes de valeur agro-pastorales et halieutiques

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification ⁵			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
	7. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation ¹² (CI 4.2.3)	0	60%	80%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2		
EFFETS ET PRODUITS								
<i>Effet 1 : Les jeunes et les femmes développent des agro-entreprises (micro, petites et moyennes entreprises) résilientes et rentables</i>	8. Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées CI 321): (i) Ha (ii) tCO2e/20y (iii) tCO2e/ha (iv) tCO2/ha/yr	0 0 0 0		1768,85 790 912 447,1 22,4				
	9. Pourcentage de entreprises de jeunes et de femmes fonctionnelles ¹³ 3 ans après leur consolidation ou création	TBD	50%	70%	Enquête sur les indicateurs de base Évaluation	Ligne de base, RMP et Achèvement.	UCG	
	10. Pourcentage de personnes déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique (CI 3.2.2)	0	50% (41000)	80% (65 600)	Enquête sur les indicateurs de base annuels	Ligne e base, RMP, Achèvement		
<i>Produit 1.1. Les capacités des jeunes et femmes agri-preneurs sont renforcées¹⁴ et des solutions numériques adaptés sont promues</i>	11. Nombre de personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises (CI 2.1.2)	0	40 300	82 000	SSE, rapports d'activités	Trimestrielle	UCG, partenaires ou prestataires	- Adhésion des jeunes et des femmes, et des communautés rurales au projet - Les centres de formation engagent une démarche centrée sur l'entrepreneuriat agricole - Les parcours d'accompagnement des jeunes et femmes bénéficiaires sont personnalisés
	12. Nombre de jeunes et de femmes formées aux technologies numériques	0	7 000	15 000	SSE, rapports d'activités	Trimestrielle		
	13. Nombre de ménages recevant des appuis ciblés pour améliorer leur nutrition (1.1.8)(*)	0	34 400	68 800				
	14. Nombre de groupes formés dans la gestion durable des ressources naturelles et des mesures d'adaptation aux changements climatiques (3.1.1)	0	50	100				
<i>Produit 1.2. Des mécanismes de financement adaptés aux jeunes et femmes agri-preneurs et des partenariats productifs et/ou commerciaux sont mises en place</i>	15. Nombre de personnes ayant accès à des services financiers dans les zones rurales (épargne, crédit, assurance, envois de fonds, etc.) (CI 1.1.5)	TBD	TBD	TBD	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG, institutions financières partenaires	- Volonté des jeunes et femmes promoteurs à prendre les crédits - Les IMF et le Fond de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes disposent de produits spécifiques et de compétences pour financer l'entrepreneuriat rural
	16. Nombre d'entreprises soutenues participant aux partenariats productifs et/ou commerciaux	TBD	21 000	70 000	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
<i>Effet 2. L'écosystème relatif à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes est amélioré</i>	17. Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles facilitées, traduites et/ou diffusées	0	4	6	Enquête sur les indicateurs de base.	Ligne de base, RMP, Achèvement	UCG	- Stabilité institutionnelle et volonté politique pour la mise en œuvre des politiques, stratégies

¹²IFAD Empowerment indicator. Cet indicateur mesure l'amélioration de l'autonomisation des jeunes et femmes bénéficiaires

¹³ Entreprises qui survivent 3 ans après leur création (acquisition d'une certaine autonomie en approvisionnement en biens et services, autonomie de mise en marché des produits, autonomie de gestion, autonomie en matière de logistique)

¹⁴ Le renforcement intègre l'accompagnement nécessaires et dans le temps requis pour la conduite de l'activité

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés				Moyens de vérification ⁵			Hypothèses
	Nom	Réf.	Mi-parcours	Fin	Source	Fréquence	Responsabilité	
	18. Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage (CI 2.2.6)	0	13 120	65 600	Enquêtes sur les indicateurs de base	Ligne de base, RMP, Achèvement	UCG, prestataires	- Amélioration du climat des affaires au Tchad et la qualité des institutions publiques
<u>Produit 2.1.</u> Les cadres politique, réglementaire et institutionnel favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes sont approuvés	19. Nombre de produits et de savoirs pertinents en matière de politiques réalisées (CI Politique 1) ¹⁵	0	8	15	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
<u>Produit 2.2.</u> L'accès des jeunes et des femmes aux infrastructures de production, équipements et aux marchés est facilité	20. Nombre d'installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remise	0	100	160 ¹⁶	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	
	21. Nombre d'hectares de terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état (CI 1.1.2)	0	200	350	SSE, rapports d'activités	Semestrielle	UCG	

¹⁵ Nombre de produits et des savoirs pertinents en matière de stratégies et réglementations sur l'entrepreneuriat agro-pastoral des jeunes et des femmes réalisés

¹⁶ 3 marchés de demi-gros pour les grands pôles économiques; 10 centres de collecte (2 par province), 40 magasins de stockage de céréales, 40 unités de transformation (fumage de poissons, extraction d'huile de sésame et arachide, moulins pour les farines, karité, etc), 20 unités de conservation de légumes (oignons, etc), 40 unités agroalimentaires

Matrice intégrée des risques du projet

Catégories et sous-catégories de risques	Risques inhérents	Risques résiduels
Engagement politique	E	S
Risques: Les tensions politiques se cristalliseront autour de la mise en place et du fonctionnement des organes de transition dirigée par le Conseil Militaire de Transition installé à la suite de la mort subite et violente du Président Idris Deby. Cette situation pourrait se traduire par une instabilité institutionnelle (suspension de la Constitution, de l'Assemblée Nationale et mise en place d'un nouveau gouvernement) qui pourrait remettre en cause certains acquis politiques et affecter les engagements politiques du pays dans son élan de mise en œuvre des politiques nationales de développement. Il est prévu que la transition dure 18 mois et suivi par l'organisation des nouvelles élections. Les tensions politiques se cristalliseront durant cette période de transition et autour des élections augmenteront le risque de violence avant et après les élections, des grèves, des protestations et l'interruption des services sociaux.		
Mesures d'atténuation: Faire un suivi régulier de la situation sécuritaire et politique du Pays et appliquer les recommandations sécuritaires du Système des Nations Unies au Tchad. Par ailleurs le choix des sites devra concentrer les activités dans les zones rurales où le niveau d'insécurité est faible, en basant le mécanisme de mise en œuvre sur la capacité opérationnelle locale et orienter les investissements à travers une analyse régulière de la situation politique et sécuritaire.		
Gouvernance	E	S
Risques: Le Tchad est classé parmi les dix derniers pays selon les indicateurs-clés Mo Ibrahim relatifs à la qualité des institutions et de la gestion publique, et la gouvernance globale. Selon l'indice de perception de la corruption de Transparency International, le pays est classé au 159ème rang sur 176 pays. Le climat des affaires n'est pas propice à la prospérité du secteur privé, classant ainsi le pays 180e sur 190 d'après le Doing Business 2018. Les risques de gouvernance sont encore plus aggravés par l'installation d'un Conseil de Transition Militaire qui durera 18 mois au moins.		
Mesures d'atténuation: Le FIDA a adopté une approche programme avec la mise en place d'une Cellule Nationale de Représentation, de Coordination et d'Assistance Technique qui sera désormais le cadre fédérateur des interventions du FIDA au Tchad, et responsable de dialogue politique. Les fonctions de gestion financière et administrative sont renforcées permettant la transparence dans le processus de passation des marchés. Des mécanismes de réclamation, de dénonciation et de traitement des plaintes sont établis pour renforcer la transparence et lutter contre la corruption et encourager la bonne gouvernance du Projet.		
Macroéconomie	E	S
Risques: En 2020, le PIB réel s'est contracté de 0,6 pourcent due à une suspension temporaire de la production pétrolière, principal moteur de l'économie, et à la fermeture des frontières pour contenir la pandémie de COVID-19. Selon le scénario pessimiste, les projections indiquent que le Tchad devrait enregistrer une baisse de son taux de croissance de l'ordre de 7,6 points de pourcentage, une dégradation de son solde budgétaire de 3,2 points de pourcentage du PIB et de son solde courant de 7,6 points de pourcentage du PIB. Il est prévu une légère augmentation de la dette publique estimée à 4890 millions de USD en 2019 à 45,3 pourcent en 2022 à cause de l'accumulation des arriérés intérieurs. Les risques de surendettement global et extérieur du Tchad restent élevés, mais soutenables. Les conséquences de la transition politique sur le PIB et l'économie en général sont encore imprédictible à ce stade.		
Mesures d'atténuation Les prévisions estiment que la croissance devrait rebondir à 6,1 pourcent en 2021 et 5 pourcent en 2022 soutenue par une accélération de la production des nouveaux champs pétroliers, une augmentation des prix du pétrole et un affaiblissement de la pandémie de COVID-19. L'assainissement budgétaire permettra de maintenir la demande intérieure à un niveau modéré en 2020 et le gouvernement poursuivra sa politique budgétaire rigoureuse à court terme. La principale composante de la dette commerciale du Tchad (Glencore) a été restructurée, prolongeant son échéance moyenne à 12 ans et réduisant le taux d'intérêt de 7,5 pourcent à 2 pourcent, ce qui, associé à une reprise de la production ou du raffinage, pourrait conduire à une nette amélioration des indicateurs de la dette.		
Fragilité et sécurité	E	E
Risques: Le Tchad est considéré comme un État fragile avec des plusieurs facteurs d'instabilité en raison des rebellions et des attaques armées dans le nord du pays et dans la zone du Lac Tchad, des attaques terroristes des djihadistes dans le Sahel et de		

de Boko Haram dans la zone du Lac. Les conséquences de la mort brusque et violente du Président Idris Deby au front de bataille contre une rébellion sont imprédictibles sur le plan de la stabilité et de la sécurité du pays. Cette situation de transition place le Tchad dans une période d'incertitude qui pourrait connaître la résurgence des rébellions dans certaines parties du pays et l'augmentation des risques de violence, des grèves, de protestations et l'interruption des services sociaux.		
Mesures d'atténuation Le projet concentre ses interventions dans les zones rurales où le niveau d'insécurité est faible. La conception du projet couvre plusieurs aspects du renforcement de la résilience, à travers des synergies opérationnelles avec le Programme conjoint Sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et Changements climatiques (SD3C) et le projet de Réponse au COVID-19 du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), et les autres projets de renforcement de la résilience au Tchad.		
Alignement des politiques	S	M
Risques: Bien que l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes agriculture soit une priorité du Gouvernement et soit au centre de toutes les politiques et documents stratégiques de développement au Tchad, cette volonté politique affichée n'est toutefois pas suffisamment concrétisée par des allocations budgétaires et des financements conséquents. Les interventions politiques sont souvent défailtantes et la portée de leurs actions est souvent urbaine.		
Mesures d'atténuation Le projet est aligné aux priorités de développement du pays tels qu'énoncées dans le Plan National de Développement (PND 2017-2021), le Programme National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2014-20), la Politique Nationale de l'Emploi des Jeunes, la Politique Nationale Genre, ainsi que plusieurs lois et stratégies nationales. Pour atténuer ce risque, l'équipe de pays du FIDA continuera d'appuyer les efforts du gouvernement pour mobiliser des cofinancements auprès d'autres partenaires de développement. Ces efforts viseront à réduire le coût global de financement du programme pour le gouvernement		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	S	M
Risques: Le Tchad a adopté plusieurs lois, stratégies et plans d'action qui visent la création d'un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Plusieurs structures ont été mises en place pour faciliter l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Cependant, la mise en œuvre de ces politiques et stratégies a souvent souffert de nombreux problèmes qui entravent leurs impacts.		
Mesures d'atténuation La composante 2 Amélioration de l'écosystème de l'entrepreneuriat agricole qui concentre les appuis à l'application des cadres politiques, réglementaires et institutionnels favorisant l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes. Cette composante financera les activités relatives à l'application des cadres politiques et réglementaires; et au renforcement institutionnel des structures d'appui à l'entrepreneuriat agro-pastoral. Le RENFORT investira dans la facilitation des dialogues multi-acteurs pour l'amélioration du climat des affaires en faveur des jeunes et des femmes entrepreneurs.		
Contexte de l'environnement et du climat		
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	S	M
Risques: Les principaux impacts environnementaux sont liés à l'intensification agricole, amenant à des pollutions et de mauvaise gestion des ressources en sol et en eau, une dégradation accrue du couvert végétal liés aux défrichements des zones aménagées et au site de construction des infrastructures, des risques de pollution liés aux travaux d'aménagements. Le RENFORT peut être classé en catégorie environnementale B.		
Mesures d'atténuation La démarche du projet sera concrétisée par l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale au début du projet, qui définira les procédures de prise en charge des mesures de préservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles dans la mise en œuvre des différentes composantes du projet. Les actions envisagées porteront principalement sur la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes par le renforcement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique, la gestion résiliente des ressources agro-sylvo-pastorales et l'amélioration des conditions de vie.		
Vulnérabilité du projet aux impacts du changement climatique	E	S
Risques: Le risque climatique est jugé substantiel a priori étant donné la position géographique du projet dans la zone sahéenne qui est caractérisée par un risque élevé des événements météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations). Les changements climatiques accentuent la pression sur les ressources foncières, agricoles, halieutiques et hydriques de la région.		

Mesures d'atténuation Les activités qui seront réalisées dans le cadre du RENFORT auront un impact social et environnemental majoritairement modéré. Les actions envisagées porteront principalement sur la réduction de la vulnérabilité des jeunes et femmes par le renforcement de leurs capacités d'adaptation au changement climatique, la gestion résiliente des ressources agro-sylvo-pastorales et l'amélioration des conditions de vie.		
Pertinence du projet	F	F
Risques: Le risque que le projet ne soit pas aligné aux priorités nationales, aux priorités du FIDA, et aux besoins des jeunes et des femmes est faible.		
Mesures d'atténuation Le projet est aligné aux priorités de développement du pays tels qu'énoncées dans le PND, le PNISR 2014-20, les Politiques Nationales de la Jeunesse et de l'Emploi. Le RENFORT est aussi fortement aligné aux trois objectifs stratégiques du FIDA et aux deux objectifs stratégiques du COSOP Conformément aux engagements du FIDA11, le projet se qualifie comme Sensible à la jeunesse, transformateur des relations entre les sexes, centré sur le climat et sensible à la nutrition. Le RENFORT met en place des mécanismes de pilotage, des systèmes de suivi et évaluation, et des mécanismes de réclamation qui mettent les jeunes et les femmes et les acteurs nationaux au cœur des différents dispositifs afin d'assurer la pertinence de ses interventions, et les adapter en cas de besoin. Le RENFORT a été formulé avec l'entière implication d'un comité national multisectoriel représentatif des différents Ministères concernés par le projet et la société civile y compris les organisations paysannes. Ce sont d'ailleurs les membres de ce comité national qui ont fait les visites de terrain et rapporté les besoins à l'équipe de formulation pour s'assurer de l'alignement avec les priorités nationales.		
Solidité technique	S	M
Risques: Les risques techniques concernent les limites des capacités et compétences des partenaires du projet et des prestataires des services pour la mise en œuvre efficiente des aspects innovants du projet. Les compétences en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, de développement et structuration des chaînes de valeur, d'utilisation des technologies numériques sont limitées. Par ailleurs, l'accès au financement comporte des risques jugés substantiels a priori. Les risques comprennent: (i) le manque d'intérêt et d'engagement du secteur financier pour le secteur agro-pastoral; (ii) des attentes élevées des groupes cibles pour les subventions du programme; et (iii) la réticence des groupes cibles à accéder au financement des institutions financières.		
Mesures d'atténuation La formulation de ce projet a valorisé les enseignements des projets du FIDA au Tchad et du portefeuille croissant du FIDA en matière de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes dans plusieurs pays (Cameroun, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Madagascar, etc). Le projet établit des partenariats stratégiques avec l'IITA, le BIT et la FAO qui ont accumulé une longue expérience avec les approches innovantes de développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans plusieurs pays. Les risques d'accès au financement seront atténués en mettant en place des mécanismes de financement directs, des financements par les acteurs des chaînes de valeurs et un mécanisme de financements innovants verts du Programme IGREEFIN.		
Modalités d'exécution	S	M
Risques: Les limites des capacités et compétences des partenaires du projet et des opérateurs de mise en œuvre pour la mise en œuvre efficiente des aspects innovants du projet. Par ailleurs, en dépit de la déconcentration de l'administration et de la gestion des affaires publiques, l'organisation administrative du Tchad reste fortement marquée par la concentration de certains services de l'État dans la capitale, notamment les services sociaux de base.		
Mesures d'atténuation Le projet met en place une approche de renforcement des capacités techniques et institutionnelles, et de soutien direct aux organisations des jeunes et des femmes. Les mécanismes de Coopération Sud-Sud et Triangulaire à travers le FIDA, la FAO, le BIT et l'IITA seront aussi utilisés pour combler ce déficit des capacités.		
Suivi-évaluation des dispositifs	S	M
Risques: L'adéquation du Logiciel Ruche utilisée actuellement au niveau du PARSAT/REPER ne donne pas la possibilité de son utilisation offline assortie d'une mise à jour automatique quand une connexion internet est disponible.		
Mesures d'atténuation L'adéquation du Logiciel Ruche à soutenir le RENFORT sera évaluée pour la possibilité de son utilisation offline assortie d'une mise à jour automatique quand une connexion internet est disponible. Des jeunes technpreneurs seront aussi sollicités pour développer applications simples permettant d'alimenter la plateforme de suivi et évaluation.		

Cadre juridique et réglementaire	S	M
Risques: Le pays ne dispose pas encore de manuel de procédures au niveau national alors qu'il vient de se doter d'un nouveau code des marchés publics et ses textes d'applications		
Mesures d'atténuation Le Projet doit utiliser les dispositions du Manuel de passation des marchés du FIDA dans la mise en œuvre des PPM et disposer dès le démarrage d'un manuel de gestion fiduciaire conforme aux standards internationaux en la matière		
Responsabilité et transparence	S	M
Risques: L'Autorité de Régulation des Marchés Publics, (ARMP) qui est l'organe de gestion des recours n'est pas encore entièrement opérationnel, son site web n'est pas fonctionnel pour la publication des résultats des recours ainsi que la liste noire excluant certains acteurs de la commande publique pour fraude et/ou corruption 2- La Corruption est perceptible et reconnu dans les arcanes de l'administration par les acteurs de la commande publique. Le pays a une note de 20 sur l'indice de perception de la corruption (Transparency International, 2019) 3- Le défaut de mise en application des dispositions des textes règlementaires concernant les sanctions malgré l'existence des deux organes de recours à savoir l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les Tribunaux 4- Non existence d'une autorité locale indépendante et compétente chargée d'enquêter sur les allégations de fraude et de corruption en dehors de l'inspection générale.		
Mesures d'atténuation 1- La cellule de passation des marchés du RENFORT doit gérer dans les règles de l'art, tous les processus d'acquisitions initiés conformément aux Directives du FIDA et ceux du code des marchés publics en respectant les principes fondamentaux notamment l'équité et la transparence. 2- Le RENFORT mettra en œuvre en plus des dispositions de la réglementation nationale, les dispositions relatives à la lutte contre la Fraude et la Corruption misent en place par le FIDA par l'utilisation systématique des deux formulaires d'autocertification à savoir: a- le formulaire à l'intention des soumissionnaires et b- le formulaire à l'intention de l'attributaire du marché 3- Mettre en place au niveau du projet, un système de radiation systématique pour les entreprises défaillantes et/ou auteurs de fraude, collusion et/ou corruption dans le processus de passation des marchés et tenir à son niveau un répertoire actualisé des entreprises et prestataires exclus de la commande publique pour fraude, collusion ou corruption 4- Le pays devra se doter d'une autorité locale indépendante chargée d'enquêter sur les allégations de fraude et corruption et le Coordonnateur du RENFORT doit veiller à la mise en application des textes règlementaires et des Directives du FIDA en matière de prévention dans ces domaines		
Capacités en matière de passation des marchés publics	S	M
Risque(s): 1- La disponibilité de ressources humaines qualifiées dans le domaine de la passation des marchés avec une expérience avérée de plus ou moins 7 ans est rare		
Mesures d'atténuations: A l'issue du recrutement du personnel, l'expert en charge de la passation des marchés retenu doit disposer autant que faire se peut de la qualification et de l'expériences requise et bénéficier d'une formation en la matière		
Processus de passation des marchés publics	S	M
Risque(s): Accès aisé aux dossiers d'appel d'offres pour les entreprises étrangères (Le code des marchés publics autorise la vente des dossiers d'appel d'offres, c'est l'une des sources de financement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (cf Décret no 2418/PR/PM/2015 du 17/12/2015, article 52, Titre V: des ressources de l'Agence de Régulation des Marchés Publics)		
Mesures d'atténuations: Le RENFORT doit s'assurer que les dossiers concernant les prestations intellectuelles sont eux gratuits		
Gestion financière		
Overall	S	M
Organisation et dotation en personnel	E	S
Risque(s): Des capacités et des expériences insuffisantes qui affecteraient la productivité des agents du service financier et pèseraient sur la capacité du service financier à délivrer des informations fiables et exhaustives sur l'exécution financière du. Le risque de dysfonctionnement dans les interactions entre les dispositifs de gestion financière de l'unité de coordination et de l'UGP du Projet affecterait les décaissements et les reconstitutions de fonds;		

Mesures d'atténuation: apprentissage rapide sur les procédures et les bonnes pratiques en effectuant la Certification on Line - <i>A Guided Overview of IFAD Financial Management Practices and Procedures</i> avant la fin de la période d'essai. Un cadre d'échanges animé par l'expert en pilotage financier de l'unité de coordination, avec des réunions trimestrielles de discussions sur des problématiques de gestion interne. La production d'un manuel de procédures avec détail des rôles de chaque agent de la division financière du projet avec de hiérarchies claires et des responsabilités définies. L'opérationnalisation d'un service d'audit interne qui puisse veiller à introduire des améliorations en cours de route sur l'organisation interne de l'équipe financière.		
Budgétisation du projet	S	M
Risque(s): Une programmation financière annuelle (Budget) trop ambitieuse avec des estimations de dépenses à réaliser qui ne tient pas compte des capacités réelles d'exécution des Partenaires de mise en œuvre; Des difficultés de coordination entre le Projet et ses Partenaires de mise en œuvre qui pénaliseraient sur les interventions sur le terrain et par conséquent, l'exécution budgétaire;		
Mesures d'atténuation: Une planification financière rigoureuse avec un plan de décaissement prévisionnel adossé au Budget annuel afin de s'assurer que le budget est décaissable sur l'exercice; l'UGP organisera trimestriellement avec tous les acteurs une analyse de l'exécution budgétaire corrélée à l'exécution physique du PTBA		
Flux de fonds et dispositions en matière de décaissement	S	M
Risque(s): Une mauvaise planification des dépenses et des ressources financières qui induirait des ruptures de trésorerie récurrentes au niveau de l'UGP; des mises à disposition de fonds aux partenaires d'exécution inadaptées qui pénaliseraient les reconstitutions de fonds et la trésorerie de l'UGP;		
Mesures d'atténuation: Les demandes de réapprovisionnements des comptes d'opérations de l'UGP du RENFORT seront adossées à des Plan de dépenses/Listings; Les décaissements de fonds aux partenaires d'exécution se feront par avance de fonds renouvelables et sur la base de plans d'actions budgétisées, indexés sur des résultats/produits à délivrer;		
Contrôles internes	S	M
Risque(s): Des processus et procédures de contrôle internes faiblement appliqués par l'UGP/antenne et les partenaires d'exécution qui pénaliseraient l'éligibilité des dépenses et la recevabilité des pièces justificatives de dépense; Un contrôle financier insuffisant des dépenses des Partenaires d'exécution; Des dysfonctionnements dans la gestion interne non mis à jour par les missions de l'Auditeur interne susceptibles d'affecter la performance opérationnelle du Projet;		
Mesures d'atténuation: Les capacités de gestion financière des Partenaires feront l'objet d'une évaluation portant sur l'existence: (a) d'une structure bien établie pour leur fonction de gestion financière, (b) des procédures financières écrites et détaillées, (c) d'un système de gestion financière informatisé capable d'enregistrer et de rendre compte séparément des fonds du projet, avec un bon niveau de détail, et (d) d'états financiers régulièrement audités par des auditeurs indépendants. Le RAF sera responsable du contrôle financier des conventions de partenariat. Des activités de contrôle interne au niveau de l'UGP/Antennes seront réalisées sur la conformité des données comptables saisie, la gestion de la trésorerie, la gestion du patrimoine; l'accompagnement fiduciaire à la carte à proposer aux projets par l'expert en pilotage financier de l'unité de coordination afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle; L'auditeur interne planifiera ses activités dans le cadre d'un plan annuel d'audit s'inspirant des lignes directrices de l'INTOSAI ¹⁷ et veillera à vérifier l'utilisation des fonds, faite par les partenaires et les bénéficiaires;		
Information comptable et financière du projet	S	M
Risque(s): Un paramétrage insuffisant du logiciel de gestion financière qui compromettrait la qualité de l'information financière utilisée pour les analyses sur la		

¹⁷ Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques

performance financière et l'efficacité opérationnelle; un reporting financier peu orienté sur les analyses de performances,		
Mesures d'atténuation: Le paramétrage des indicateurs d'évaluation de la performance financière afin de générer les ratios sur les coûts/résultats et sur l'efficacité financière; Un reporting financier mensuel très analytique, avec un accent particulier sur les analyses de corrélation entre les coûts d'approche/d'intervention et les dépenses d'investissements productifs; <i>Les états financiers (EF) annuels non vérifiés et les rapports financiers seront préparés par l'UGP, contrôlé par l'expert en pilotage financier de l'unité de Coordination</i>		
Audit externe	M	F
Risque(s): Le champ de l'audit externe ne couvre pas les fonds accordés aux Partenaires d'Exécution et les subventions aux bénéficiaires; Une faible expertise et expérience des cabinets comptables sélectionnés sur l'audit de projets de développement rural sur financement extérieur Faible application des recommandations formulées par l'auditeur externe		
Conservation de la biodiversité	M	M
Risques: Il existe un risque de pollutions génétiques par les germoplasmes importées et les dégradations de l'environnement sous l'action des changements climatiques et de l'intensification agricole. L'aménagement de pistes rurales présente aussi un risque pour l'environnement avec de la déforestation, la probable destruction de l'habitat de certaines espèces ce qui aurait un effet sur la biodiversité.		
Mesures d'atténuation Le projet adhère à la Stratégie Nationale sur l'Accès aux Ressources Génétiques et le Partage des Avantages Justes et Équitables découlant de leur Utilisation (APA) et prendra des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques. L'implication des populations dans les opérations de conservation de l'environnement, la valorisation des pratiques et savoirs traditionnels en matière de conservation et d'adaptation seront encouragées par le projet. Les prestataires de service pour la construction des pistes rurales devront préparer un plan de gestion environnementale qui détaille les mesures qui seront prises pour diminuer les impacts des travaux sur l'environnement.		
Efficience des ressources et prévention de la pollution	S	M
Risques: Dans l'ensemble, les risques pour l'utilisation efficace des ressources et la prévention de la pollution sont considérés comme moyens. Le développement des certaines filières nécessitera l'irrigation des champs, tandis que les parcs aquatiques auront besoin d'eau pour les étangs à poissons. L'eau proviendra de sources d'eau de surface ou souterraines. Ces activités se dérouleront principalement dans les régions les plus sèches du pays, qui sont quelque peu soumises à un stress hydrique.		
Mesures d'atténuation Les technologies à adopter seront orientées vers l'utilisation efficace de l'eau, impliquant le recyclage, la réutilisation et / ou la valorisation de l'eau. L'aquaculture peut entraîner la contamination des plans d'eau, mais les effluents peuvent être traités avant d'être rejetés dans les plans d'eau ouverts.		
Genre	S	M
Risques: Les femmes dans les zones d'intervention ont plus de difficultés à accéder aux moyens de production (accès au crédit, à la terre, aux machines). Le risque de non-inclusion des femmes comme cible du projet est faible mais il se pourrait que malgré les appuis, elles ne puissent pas développer leur exploitation agricole.		
Mesures d'atténuation Le projet cible les femmes, les groupements de femmes pour les assister dans le développement de leurs activités agricoles. Elles seront sensibilisées et formées pour la création et la gestion de leur entreprise. De plus les dispositions seront prises pour favoriser leur accès à la terre et aux financements (réguliers et verts).		
Patrimoine culturel	M	F
Risques: Le Tchad comprend plusieurs sites d'héritage culturel dont le paysage culturel du Lac Tchad et le Parc national de Zakouma dans le Salamat. Les emplacements de la plupart de ces sites sont connus et, par conséquent, toute perturbation des sites sera évitée. Le risque pour le patrimoine culturel est donc considéré comme faible.		

Mesures d'atténuation L'analyse environnementale et sociale à effectuer pour toute intervention comprendra une évaluation des ressources culturelles physiques et du patrimoine culturel, et une procédure de découverte fortuite sera préparée.		
Peuples autochtones	M	F
Risques: Les peuples autochtones dans la Zone du projet sont des pasteurs nomades, les Fulani/Peulh, les Toubou, les Goranes et les Mbororos. Les risques des tensions continues avec les agriculteurs sédentaires dans les zones du projet sont modérés à priori et faibles à postériori. La dégradation des écosystèmes pousse les éleveurs à migrer vers des zones à vocation agricoles, ce qui augmente aussi le risque de conflits.		
Mesures d'atténuation Le projet appuiera l'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT) pour assurer un ciblage des peuples autochtones et d'autres couches vulnérables dans les zones du projet. Le Tchad a adopté la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale et halieutique (LOAH) qui vise la création d'un environnement favorable au développement des activités agricoles, d'élevage, de pêche et de foresterie. Ceci passe par la reconnaissance des droits de toutes les catégories de producteurs, la sécurisation des exploitants et entreprises agricoles, des systèmes de production et des investissements privés.		
Santé et sécurité communautaires	M	F
Risques: Quelques activités du projet peuvent présenter des risques sanitaires et sécuritaires pour les communautés. Ces activités comprennent la construction des infrastructures de commercialisation et des aménagements hydro-agricoles, la transformation des produits agroalimentaires, et l'utilisation abusive des pesticides dans les périmètres maraichers, l'utilisation des antibiotiques dans les élevages et la pisciculture. La surproduction pourrait avoir comme conséquence la dégradation de la qualité des cultures, qui deviendraient pauvre en nutriments, ce qui exacerberaient l'incidence de la malnutrition.		
Mesures d'atténuation Des mesures d'atténuation de ces risques sont développées dans le PGES et comprennent des renforcements de capacité pour l'adoption des itinéraires techniques sains et les bonnes pratiques agronomiques, les formations sur les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, sur les standards de qualité et la sécurité sanitaire des aliments, etc. La construction des infrastructures de commercialisation se fera suivant les règles de l'art et en stricte application des mesures de sécurité. Le RENFORT établit également des mécanismes de réclamation et de traitement des plaintes.		
Conditions de travail	M	F
Risques: Les conditions de pauvreté endémique, un taux très élevé de chômage des jeunes, l'absence d'opportunités économiques peuvent donner lieu à des conditions de travail pénibles et dangereuses, au travail des enfants et aux violences sexistes, et l'absence d'équipements individuels. Ce risque est faible.		
Mesures d'atténuation Le projet ne tolérera pas le travail forcé ou le travail des enfants, l'exploitation et les abus sexuels, les conditions de travail discriminatoires et dangereuses / insalubres pour les personnes employées pour travailler sur les interventions du projet et les entreprises créées ou appuyées par le projet. Les conditions de travail et de travail seront étroitement surveillées par les spécialistes du genre, inclusion des jeunes et les partenaires de mise en œuvre, et toute non-conformité signalée et traitée immédiatement. Les prestataires de service devront élaborer un manuel de santé sécurité au travail qui précisera les dispositions prises pour la protection des travailleurs, et celle des populations des zones d'intervention. Un dispositif de protection de lanceurs d'alertes sera mis en place pour dénoncer des traitements abusifs et tout manquement au code éthique du FIDA.		
Réinstallation et réinsertion économique des populations	F	F
Risques: Aucune réinstallation physique ou économique n'est prévue		
Mesures d'atténuation Pas applicable		
Emissions de gaz à effet de serre	F	F
Risques: Le développement des agro-entreprises pourrait entraîner les défrichements et la déforestation de nouveaux sites de savane, et causer la dégradation des terres. Certaines infrastructures utiliseront du carburant diesel, qui contribuera à un certain niveau de l'émission de gaz de l'effet des serres.		

Mesures d'atténuation Les interventions proposées par le projet n'augmenteront pas significativement les émissions de GES. De plus, certains itinéraires techniques ont un potentiel de séquestration du carbone. Le projet encouragera l'utilisation des technologies des énergies renouvelables pour les activités de production et de transformation, ainsi que pour l'approvisionnement des magasins et marchés en électricité.		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques	S	S
Risques: Les risques concernent les inondations et les sécheresses qui peuvent entraîner des pertes de cheptel et de récolte.		
Mesures d'atténuation Le projet va favoriser la transmission d'information météorologique aux producteurs agro-pastoraux, et renforcer leurs capacités de résilience et de diversification et aux périodes propices de semis et de récolte pour limiter les effets des inondations.		
Participation et coordination des parties prenantes	S	M
Risques: Il existe un risque modéré de faible appropriation des interventions du projet par les communautés locales et les organisations rurales, et une faible participation des organisations de la société civile dans les activités du projet. Ce risque est jugé faible après atténuation.		
Mesures d'atténuation La mise en œuvre du projet sera inclusive et participative, pour permettre aux jeunes et aux femmes et les représentants des organisations paysannes d'influencer le choix des CDV et des interventions du projet. Le projet mettra en œuvre la stratégie de transparence et d'engagement citoyen du Programme pays qui prévoit que toutes les activités soient déployées de façon transparente et que la société civile y soit engagée de façon active. Un plan d'engagement des parties prenantes a été développée et devra être mis à jour périodiquement. Il définit les intérêts des principaux acteurs et précise les mesures et outils à employer pour assurer leur engagement et participation tout au long du projet.		
Doléances des parties prenantes	S	M
Risques: Les principaux risques sociaux identifiés sont liés aux mauvaises pratiques de ciblage entraînant des tensions communautaires et exacerbant l'exclusion de certaines catégories des jeunes et des femmes. Il y a un risque modéré de la capture des financements et d'accaparement des terres et infrastructures réhabilitées par les élites. Les bénéficiaires, en particulier les jeunes ruraux et les femmes moins alphabétisées peuvent ne pas être conscients de leur pouvoir et des mécanismes pour déposer des plaintes et des griefs et demander réparation		
Mesures d'atténuation Le projet met en place un mécanisme de traitement des plaintes et de réclamation pour les bénéficiaires du projet, et un système pour le règlement des éventuelles réclamations. Les mécanismes de réclamation et de recours sont présentés dans les notes du CGES et du SECAP. Le programme établira une plateforme numérique pour recueillir les commentaires et les plaintes des bénéficiaires, en utilisant les médias sociaux (WhatsApp, Facebook et Twitter).		